Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212202667-20251203-DB_251203_20R-DE

KÊR - VILLE DE
Rostrenen

Délibération du Conseil Municipal du 3 décembre 2025

Nombre de Conseiller·ères en exercice : 23
Présent·es : 19
Votant·es : 22
Procurations : 3

Délibération rendue exécutoire le :

Convocation du Conseil Municipal en date du : 28/11/2025

Affichage en date du : 28/11/2025

Réception en préfecture en date du :

L'an deux mille vingt-cinq, le trois décembre,

Le Conseil municipal de la commune de Rostrenen, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Guillaume ROBIC, Maire.

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Conseil Municipale en exercice sont présents, à l'exception de Liliane ROPARS, absente ; Justine LE NY ayant donné procuration à Stellane BRETON-ANJOT ; Thomas DUPONT ayant donné procuration à Jean-Yves FLAGEUL et Daniel CORNEE ayant donné procuration à Réjane BOSCHER.

Secrétaire de séance : Jean-Yves FLAGEUL

DB_2025-12-03-20 Acceptation de don d'œuvres

Rapporteur : M. Jean-Yves FLAGEUL

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Considérant l'examen par la commission mixte communale « affaires techniques, mobilités, espaces publics & énergies » et « budget, vie économique, aménagement urbain & rural » du 24 novembre 2025 ;

M. Michel Masson a exprimé la volonté de faire don de tableaux représentant les places du Centre et du Porzh Moelou à Rostrenen aux alentours de 1940.
Il s'agit de reproduction de tableaux originaux de M. Pierre Wagner, (9 septembre 1897- 4 novembre 1943)

L'un est « PLACE DU CENTRE - ROSTRENEN » 90X70cm, et représente une partie de la place de la République, la collégiale, le monument aux morts et la maison dite « des sœurs Hamon » en arrière-plan. Cette maison est devenue ensuite Poterie de Trémargat puis l'O.T. La scène illustre la vie quotidienne rostrenoise aux alentours de 1940, mais on peut imaginer que Pierre Wagner a utilisé des scènes, des personnes, des costumes, des coutumes antérieures à cette époque. Au dos, sont inscrits les noms de quatre personnes rostrenoises.

Le deuxième est également une huile sur toile, de 92cmsx73cms, créée cette année (en 2025). Elle est intitulée « Place du Porzh Moelou jour du marché à bestiaux. »
Au dos, sont inscrits les noms de 9 personnalités de l'époque et leur situation sur l'œuvre.

Les peintures originales sont de Pierre Wagner, circa/environ 1940
Conformes à la législation si l'œuvre est tombée dans le domaine public, càd dans le cas général où l'auteur est décédé depuis plus de 70 ans, sans héritier ni ayant-droit. Le nom du peintre doit également figurer au dos de la reproduction, qui ici sont certifiées authentiques.

Il est demandé d'approuver le don à la ville de ces deux tableaux

Ayant entendu l'exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le don de ces œuvres

Pour extrait conforme,
Le 4/12/2025

Le ou la secrétaire de séance
Jean-Yves FLAGEUL

Le Maire,
Guillaume ROBIC

Mairie de ROSTRENEN
COTES D'ARMOR